

Conditions de l'offre Swisscom Buyback

1. Vente d'un smartphone sur l'Online Shop de Swisscom ou via le site buyback.swisscom.ch contre un crédit sur facture ou un don

Swisscom (Suisse) SA, ci-après dénommée «Swisscom», offre la possibilité de racheter votre smartphone sur l'Online Shop de Swisscom ou via le site web buyback.swisscom.ch. Swisscom revendra votre ancien smartphone à RS Switzerland SA, ci-après dénommée «RS», et RS le revendra comme téléphone portable d'occasion ou sera recyclé par les partenaires de RS. Pour pouvoir bénéficier de la présente offre, les conditions mentionnées ci-après doivent être remplies.

Lors de la vente d'un smartphone à Swisscom via l'Online Shop de Swisscom ou le site web buyback.swisscom.ch, le client est soumis aux présentes conditions et les accepte sans conditions ni réserves.

Quelles conditions devez-vous remplir pour pouvoir vendre votre smartphone dans le cadre de l'offre Swisscom Buyback?

- > Vous déclarez être le propriétaire inconditionnel du smartphone destiné à la vente et être domicilié en Suisse.
- > Vous déclarez disposer de la capacité juridique pour effectuer la transaction. Si ce n'est pas le cas, vous possédez l'autorisation de votre représentant légal (parents, tuteur) pour la vente du smartphone.
- > Vous déclarez que le smartphone est complet et dans l'état que vous avez indiqué sur le site web.
- > Vous déclarez avoir sauvegardé toutes les données présentes sur votre smartphone (données de contact, photos, musique, messages, etc.). RS et Swisscom déclinent toute responsabilité en cas de perte de données. Nous vous recommandons par ailleurs de supprimer les données, et notamment le code PIN et les mots de passe, sur le smartphone.
- > La carte SIM et la carte mémoire doivent être retirées du smartphone. RS et Swisscom déclinent toute responsabilité en cas de non-suppression des données, de non-retrait des cartes ou d'éventuelle utilisation du smartphone dont la carte SIM n'a pas été retirée.
- > RS supprimera les données encore présentes sur le téléphone portable de manière appropriée mais n'offre aucune garantie en la matière et décline également toute responsabilité à ce niveau. Dans certaines circonstances, des tiers peuvent avoir accès à des données enregistrées sur l'appareil. RS et Swisscom déclinent toute responsabilité en la matière.
- > La vente du smartphone ne vous délie pas des contrats conclus avec des fournisseurs de téléphones portables ou de paiement échelonné. Vous devez vous acquitter des éventuelles dettes restantes. Veuillez résilier ces contrats dans les délais.
- > Vous déclarez agir comme personne physique et client privé. Vous déclarez donc ne pas agir comme ou pour le compte d'une personne morale et/ou comme commerçant (à l'exception des entreprises individuelles).
- > Vous déclarez que le smartphone n'est pas volé et n'est pas une contrefaçon, faute de quoi vous ne recevrez pas de paiement pour le smartphone, qui sera remis le cas échéant aux autorités judiciaires compétentes.
- > Sur les appareils Apple, la fonction «Localiser mon iPhone» doit être désactivée. Pour les appareils Android, l'appareil doit être enlevé du compte Google.

Détermination du prix du téléphone portable sur Swisscom Buyback

- > La valeur de l'appareil est calculée sur l'Online Shop de Swisscom ou sur buyback.swisscom.ch. Elle est ajustée régulièrement en fonction de la valeur du marché. La valeur de reprise définie par Swisscom doit être d'au moins CHF 1.– pour que le smartphone puisse servir d'acompte et les conditions de reprise spécifiées sur buyback.swisscom.ch doivent être remplies. La valeur de reprise dépend de plusieurs critères, comme la demande, le lancement de nouveaux appareils, le prix des nouveaux appareils, la qualité moyenne, les coûts de traitement, etc.
- > Elle correspond à une offre de vente que vous faites à Swisscom, qui vous confirmera l'acceptation de ladite offre. Swisscom est liée par l'offre jusqu'à la réception du téléphone portable, qui doit être envoyé dans un délai maximum de 30 jours calendaires après réception du nouveau smartphone selon la commande sur l'Online Shop.

- > L'offre sur buyback.swisscom.ch est soumise à un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de la transaction.
- > Dès réception du smartphone et après vérification:
 - Si le smartphone est conforme aux informations fournies sur l'Online Shop, la déduction du nouvel appareil a lieu sur la valeur de l'offre. Dans ce cas, vous recevrez une notification par e-mail et dans votre Espace clients Swisscom.
 - Si le smartphone est conforme aux informations fournies sur buyback.swisscom.ch, le montant du crédit ou du virement correspond à l'offre qui a été acceptée lors de la transaction d'achat sur buyback.swisscom.ch. Dans ce cas, vous recevez un e-mail de confirmation.
 - Si le smartphone ne répond pas aux critères convenus ou n'a pas été envoyé dans le délai convenu, Swisscom vous fait une contre-offre par e-mail. Vous pouvez accepter ou refuser ladite offre par e-mail sous un délai maximum de 7 jours calendaires.
- > En cas de refus, vous pouvez demander à récupérer votre smartphone. Veuillez noter que la boîte originale et les accessoires ne seront pas renvoyés.
- > Si vous acceptez ou ne répondez pas dans les sept jours, votre smartphone sera cédé à RS selon les conditions de la contre-offre.
- > Si la valeur de l'appareil dans l'Online Shop de Swisscom a déjà été déduite du prix du nouvel appareil, la différence par rapport à la contre-offre sera débitée ou créditée sur la facture de l'abonnement mensuel.

Transmission de la propriété du téléphone portable à Swisscom

- > Dans le cadre de la transaction, la propriété du smartphone est transférée directement, entièrement, inconditionnellement et irrévocablement du client à Swisscom dès que vous avez reçu la notification confirmant le montant de la valeur de l'appareil à la réception du produit par RS. En cas de divergence (contre-offre par e-mail après réception du produit), le transfert de propriété devient effectif dès réception de votre e-mail d'acceptation.
- > Si vous possédez un téléphone portable que vous souhaitez vendre à Swisscom et que vous ne le trouvez pas sur l'Online Shop ou sur buyback.swisscom.ch, ou encore qui ne correspond pas aux critères d'achat, vous pouvez en faire don à Swisscom Mobile Aid pour une bonne cause dans un Swisscom Shop. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.swisscom.com/mobileaid.

Comment fonctionne l'envoi?

- > RS prend en charge les frais d'envoi de votre smartphone. Une fois la transaction effectuée avec succès sur l'Online Shop, vous recevez une étiquette préaffranchie sur votre Espace clients Swisscom. Une fois la transaction effectuée avec succès sur buyback.swisscom.ch, vous disposez des possibilités suivantes:
 - RS vous fournit une enveloppe à bulles préaffranchie. Dans ce cas, RS déduit de votre crédit une participation aux frais de CHF 6.–.
 - Vous imprimez une étiquette préaffranchie, qui est jointe à l'e-mail de confirmation et que vous pouvez utiliser pour envoyer votre smartphone. Dans ce cas, RS prend en charge tous les frais postaux.
- > Ni Swisscom ni RS ne sont responsables en cas de perte du colis par La Poste. Elles n'accordent aucun dédommagement. L'envoi est effectué par La Poste Suisse. Si La Poste perd votre colis, vous devez déposer une plainte auprès de ses services.

Quelles sont les conditions de paiement?

- > Vous pouvez vendre votre smartphone à Swisscom sur l'Online Shop de Swisscom, avec en contrepartie:
 - Une déduction sur l'achat d'un nouvel appareil: la valeur de reprise est directement déduite du prix du nouvel appareil. Ceci est valable pour tous les modes de paiement, y compris le paiement échelonné de l'appareil.
- > Vous pouvez vendre votre smartphone à Swisscom sur buyback.swisscom.ch, avec en contrepartie:
 - Un crédit sur votre facture Swisscom accordé par Swisscom. Selon la date de la transaction, le montant en question est crédité sur la prochaine facture Swisscom ou sur la facture suivante si l'état de l'appareil est conforme à vos

Conditions de l'offre Swisscom Buyback

indications. Si l'état est réévalué, la date à laquelle vous acceptez la nouvelle offre par e-mail prévaut, ou;

> Il est également possible de faire don du montant intégral ou partiel de la valeur du téléphone portable à SOS Villages d'Enfants. Si votre don dépasse CHF 100.-, vous recevrez une attestation de don en février de l'année suivante. Pour ce faire, RS communique à SOS Villages d'Enfants le nom et l'adresse des clients afin de pouvoir délivrer une attestation de don. Les clients Swisscom Buyback recevant une attestation de don sont automatiquement enregistrés pour recevoir les mailings réguliers de SOS Villages d'Enfants et doivent se désinscrire s'ils ne souhaitent plus recevoir d'informations.

Quelles données personnelles collectons-nous?

Lors du traitement des données du vendeur, Swisscom et RS respectent la législation en vigueur. Seules les données requises pour la transaction sont traitées.

Vos données personnelles ne sont ni publiées, ni vendues, ni mises à la disposition de tiers.

Droit applicable

Les présentes conditions d'offre sont soumises au droit suisse. Le for est Berne, sous réserve des fors obligatoires.

En cas de réclamation, nous vous recommandons de contacter le service clients de Swisscom pour trouver une solution à l'amiable.

Coordonnées:

Par e-mail: support.buyback.swisscom@recommerce.com

Ou à l'adresse suivante:

Swisscom (Suisse) SA

Alte Tiefenastrasse 6

3050 Berne

Conditions de l'offre Swisscom Buyback

2. Vente d'un smartphone via le site buyback.swisscom.ch contre un virement bancaire

Dans le cadre du partenariat conclu avec Swisscom (Suisse) SA, ci-après dénommée «Swisscom», RS Switzerland SA, ci-après dénommée «RS», propose de racheter votre smartphone via le site web buyback.swisscom.ch. Votre ancien smartphone est revendu par RS comme téléphone portable d'occasion ou recyclé par les partenaires de RS. Pour pouvoir bénéficier de la présente offre, les conditions mentionnées ci-après doivent être remplies.

Lors de la vente d'un smartphone à RS via le site web buyback.swisscom.ch, le client est soumis aux présentes conditions et les accepte sans conditions ni réserves.

Quelles conditions devez-vous remplir pour pouvoir vendre votre smartphone dans le cadre de l'offre Swisscom Buyback?

- > Vous déclarez être le propriétaire inconditionnel du smartphone destiné à la vente et être domicilié en Suisse.
- > Vous déclarez disposer de la capacité juridique pour effectuer la transaction. Si ce n'est pas le cas, vous possédez l'autorisation de votre représentant légal (parents, tuteur) pour la vente du smartphone.
- > Vous déclarez que le smartphone est complet et dans l'état que vous avez indiqué sur le site web.
- > Vous déclarez avoir sauvegardé toutes les données présentes sur votre smartphone (données de contact, photos, musique, messages, etc.). RS et Swisscom déclinent toute responsabilité en cas de perte de données. Nous vous recommandons par ailleurs de supprimer les données, et notamment le code PIN et les mots de passe, sur le smartphone.
- > La carte SIM et la carte mémoire doivent être retirées du smartphone. RS et Swisscom déclinent toute responsabilité en cas de non-suppression des données, de non-retrait des cartes ou d'éventuelle utilisation du smartphone dont la carte SIM n'a pas été retirée.
- > RS supprimera les données encore présentes sur le téléphone portable de manière appropriée mais n'offre aucune garantie en la matière et décline également toute responsabilité à ce niveau. Dans certaines circonstances, des tiers peuvent avoir accès à des données enregistrées sur l'appareil. RS et Swisscom déclinent toute responsabilité en la matière.
- > La vente du smartphone ne vous délie pas des contrats conclus avec des fournisseurs de téléphones portables ou de paiement échelonné. Vous devez vous acquitter des éventuelles dettes restantes. Veuillez résilier ces contrats dans les délais.
- > Vous déclarez agir comme personne physique et client privé. Vous déclarez donc ne pas agir comme ou pour le compte d'une personne morale et/ou comme commerçant (à l'exception des entreprises individuelles).
- > Vous déclarez que le smartphone n'est pas volé et n'est pas une contrefaçon, faute de quoi vous ne recevrez pas de paiement pour le smartphone, qui sera remis le cas échéant aux autorités judiciaires compétentes.
- > Sur les appareils Apple, la fonction «Localiser mon iPhone» doit être désactivée. Pour les appareils Android, l'appareil doit être enlevé du compte Google.

Détermination du prix du téléphone portable sur Swisscom Buyback

- > La valeur de l'appareil est calculée sur buyback.swisscom.ch. Elle est ajustée régulièrement en fonction de la valeur du marché. La valeur de reprise définie par Swisscom doit être d'au moins CHF 1.– pour que le smartphone puisse servir d'acompte et les conditions de reprise spécifiées sur buyback.swisscom.ch doivent être remplies. La valeur de reprise dépend de plusieurs critères, comme la demande, le lancement de nouveaux appareils, le prix des nouveaux appareils, la qualité moyenne, les coûts de traitement, etc.
- > Elle correspond à une offre de vente que vous faites au partenaire RS, qui vous confirmera l'acceptation de ladite offre.
- > L'offre sur buyback.swisscom.ch est soumise à un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de la transaction.
- > Dès réception du smartphone et après vérification:
 - o Si le smartphone est conforme aux informations fournies sur buyback.swisscom.ch, le montant du virement correspond à l'offre qui a été acceptée

lors de la transaction d'achat sur buyback.swisscom.ch. Dans ce cas, vous recevez un e-mail de confirmation.

- o Si le smartphone ne répond pas aux critères convenus ou n'a pas été envoyé dans le délai convenu, Swisscom vous fait une contre-offre par e-mail. Vous pouvez accepter ou refuser ladite offre par e-mail sous un délai maximum de 7 jours calendaires.
- > En cas de refus, vous pouvez demander à récupérer votre smartphone. Veuillez noter que la boîte originale et les accessoires ne seront pas renvoyés.
- > Si vous acceptez ou ne répondez pas dans les sept jours, votre smartphone sera cédé à RS selon les conditions de la contre-offre.

Transmission de la propriété du téléphone portable à RS

- > Dans le cadre de la transaction, la propriété du smartphone est transférée directement, entièrement, inconditionnellement et irrévocablement du client à RS dès que vous avez reçu la notification confirmant le montant de la valeur de l'appareil à la réception du produit par RS. En cas de divergence (contre-offre par e-mail après réception du produit), le transfert de propriété devient effectif dès réception de votre e-mail d'acceptation.
- > Si vous possédez un téléphone portable que vous souhaitez vendre à RS et que vous ne trouvez pas sur buyback.swisscom.ch, ou encore qui ne correspond pas aux critères d'achat, vous pouvez en faire don à Swisscom Mobile Aid pour une bonne cause dans un Swisscom Shop. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.swisscom.com/mobileaid.

Comment fonctionne l'envoi?

- > RS prend en charge les frais d'envoi de votre smartphone. Une fois la transaction effectuée avec succès sur buyback.swisscom.ch, vous disposez des possibilités suivantes:
 - o RS vous fournit une enveloppe à bulles préaffranchie. Dans ce cas, RS déduit de votre crédit une participation aux frais de CHF 6.–.
 - o Vous imprimez une étiquette préaffranchie, qui est jointe à l'e-mail de confirmation et que vous pouvez utiliser pour envoyer votre smartphone. Dans ce cas, RS prend en charge tous les frais postaux.
- > Ni Swisscom ni RS ne sont responsables en cas de perte du colis par La Poste. Elles n'accordent aucun dédommagement. L'envoi est effectué par La Poste Suisse. Si La Poste perd votre colis, vous devez déposer une plainte auprès de ses services.

Quelles sont les conditions de paiement?

- > Vous pouvez vendre votre smartphone à RS sur buyback.swisscom.ch, avec en contrepartie:
 - o Un virement bancaire est effectué par RS sur votre compte bancaire. Celui-ci intervient dans un délai de 48 heures après réception de l'e-mail de confirmation indiquant que le produit reçu est conforme aux critères d'achat, ou de 48 heures après votre acceptation de la nouvelle offre.

Quelles données personnelles collectons-nous?

Lors du traitement des données du vendeur, Swisscom et RS respectent la législation en vigueur. Seules les données requises pour la transaction sont traitées. Vos données personnelles ne sont ni publiées, ni vendues, ni mises à la disposition de tiers.

Droit applicable

Les présentes conditions d'offre sont soumises au droit suisse. Le for est Berne, sous réserve des fors obligatoires. En cas de réclamation, nous vous recommandons de contacter le service clients de Swisscom pour trouver une solution à l'amiable.

Conditions de l'offre Swisscom Buyback

Coordonnées:

Par e-mail: support.buyback.swisscom@recommerce.com

Ou à l'adresse suivante:

RS Switzerland SA

Passage du Cardinal 1

1700 Fribourg

CHE-191.441.864